

Eglise du Saint-Sacrement à Liège
Chapelle de Bavière à Liège - Eglise Saint-Lambert à Verviers

Feuilleton de la semaine de la Pentecôte
Vendredi 5 juin 2020

L'HYMNE « Veni Creator Spiritus »
ET LA SÉQUENCE « Veni Sancte Spiritus »
EN L'HONNEUR DU SAINT-ESPRIT
(Dom André Wilmart, O. S. B.)¹

COMPLEMENTS

L'ANCIENNE SEQUENCE DE PENTECOTE
« Sancti Spiritus adsit nobis gratia »²

Ce commentaire avait été rédigé spécialement pour la fête de la Pentecôte. Nous croyons qu'il aura encore son utilité durant les semaines qui, selon l'ordonnance du cycle liturgique, sont consacrées au règne de l'Esprit dans l'Eglise.

N. D. L. R. (1924)

¹ *La Vie et les arts liturgiques*, n° 115, juillet 1924, pp. 395-401 ; repris, avec le texte latin en appendice, dans Dom A. Wilmart, *Auteurs spirituels et textes dévots du Moyen Age latin. Etudes d'histoire littéraire* (Paris, Bloud et Gay, 1932), ch. III, pp. 37-44.

² Texte latin et traduction par Dom Guéranger, *L'Année Liturgique, Temps pascal*, t. III (1920), p. 328.

L'HYMNE ET LA SÉQUENCE DU SAINT-ESPRIT

En la fête de la Pentecôte, la dévotion se porte d'instinct vers deux compositions poétiques qui chantent en la mémoire, qu'on a toujours sues depuis les plus jeunes années et qui, en effet, expriment bien, par des moyens faciles, propres à retenir l'esprit et à satisfaire l'oreille, le sens profond du mystère qu'on célèbre. Elles sont, par elles-mêmes, moins vénérables que les oraisons, les antiennes et les lectures ; elles représentent la part des siècles les plus récents et apparaissent, à divers égards, comme le mode d'expression le plus humain, dans le concert des textes liturgiques réunis pour la louange du Saint-Esprit. L'Eglise les a faites siennes ; et ainsi, elles sont nôtres. Nous avons le droit de nous y plaire et nous sommes invités à revêtir de ces formes aimables la substance de notre prière. Relisons-les donc, étudions leurs termes, laissons-nous bercer avec confiance par leur rythme.

Auparavant toutefois, il est légitime de rappeler en quelques mots leur origine et ce qu'on sait ou prétend savoir de leurs auteurs. J'abrègerai beaucoup ces notes d'érudition ; de même que, plus loin, je m'abstiendrai de remarques trop minutieuses au sujet du texte et des procédés techniques. Mais il reste qu'on ne comprendrait pas parfaitement, comme elles doivent être comprises, l'Hymne ni la Séquence, si l'on négligeait de s'enquérir de l'époque qui les a produites et, par suite, des noms qui ont chance, plus ou moins, d'en être rendus responsables.

[Quel est l'auteur du « Veni Creator Spiritus » ?]

Celui de saint Ambroise, mis en avant jadis par les personnes doctes à propos du *Veni Creator*, n'est plus pris en considération, de nos jours. Il reste vrai seulement que l'auteur du morceau a eu le souci d'imiter saint Ambroise, qu'il lui a emprunté son mètre familier et même plusieurs vers. Le patronage du pape saint Grégoire a été recommandé plus récemment. C'est une indication sans portée, en faveur de laquelle on serait fort embarrassé de produire le moindre argument. Aussi bien, le témoignage des manuscrits ne permet pas qu'on puisse placer la composition de l'Hymne avant la renaissance carolingienne. Les plus anciens recueils qui en ont conservé le texte appartiennent au X^e siècle ; ils sont d'ailleurs nombreux dès cette époque. De ce fait capital, il résulte que le *Veni Creator* est difficilement antérieur à la seconde moitié ou à la fin du IX^e siècle. Voici donc déjà la candidature de l'empereur Charlemagne mise en échec³. En réalité, il n'a jamais été question de Charlemagne que dans un récit non seulement suspect, mais proprement fabuleux, d'Ekkehard V, moine de Saint-Gall qui vivait au commencement du XIII^e siècle⁴.

Raban Maur, au contraire, abbé de Fulda, puis archevêque de Mayence († 856), serait un auteur acceptable, de prime abord. Un manuscrit de Fulda qui remontait au X^e siècle⁵ contenait notre

³ On est surpris que Mgr Batiffol ait soutenu publiquement pareille cause (Discours publié par la *Revue des Jeunes*, 10 avril 1924, p. 14).

⁴ *Vita beati Notkeri*, § 29. L'anecdote racontée par Ekkehard V ne souffre pas la discussion un seul instant ; elle présente Charlemagne († 814) en relations avec Notker le Bègue († 912), D'autre part, le silence des premiers historiographes de Saint-Gall auxquels nous devons les seuls renseignements sérieux relatifs à l'activité littéraire de Notker est concluant. Enfin, il resterait à décider si Charlemagne, ami des lettres assurément, mais qui pourtant ne sut jamais écrire, au témoignage d'Eginhard, était capable de rédiger lui-même une pièce métrique, à peu près fidèle aux règles de la prosodie et qui suppose des connaissances étendues.

⁵ Perdu maintenant en grande partie, mais connu suffisamment grâce à l'édition du jésuite Christophe BROUWER (1617). Voir à ce sujet E. DUEMMLER, *Poetae*

Hymne parmi d'autres pièces attribuées ensemble à Raban. Malheureusement, nombre des compositions rapprochées dans ce contexte sont certainement étrangères à l'abbé de Fulda. Dès lors, toute preuve précise nous échappe. L'on se retrouve indécis au milieu de la masse des recueils anonymes, et mieux vaut en effet se résigner à voir dans le *Veni Creator* l'ouvrage d'un poète inconnu qui florissait au déclin du IX^e siècle. C'est déjà quelque chose de n'ignorer pas que l'une de nos plus chères prières nous vient d'un temps où furent cultivées de nouveau les lettres et qui réunit l'âge des Pères à la période scolastique.

Latini medii aevi, II (1884), p. 154 sq., et K. STRECKER, dans le *Neues Archiv*, XXXIV (1908), p. 627 sq.

[Quel est l'auteur du « Veni Sancte Spiritus » ?]

La Séquence, le croirait-on tout de suite ? est un produit certain de cette dernière période. Elle en révèle un aspect qu'on ne s'arrête pas toujours à considérer. Elle témoigne, simplement, de sa foi lumineuse et de son ardente piété. A cet égard, elle annonce l'incomparable *Lauda Sion*, qui joint aux mêmes qualités la plénitude de la doctrine.

Les premiers exemplaires, en effet, qu'on possède du *Veni Sancte Spiritus* ne remontent pas au-delà des dernières années du XII^e siècle ; et même n'ose-t-on l'affirmer que pour deux d'entre eux, tous les autres étant rapportés au début du siècle suivant. Comme précédemment, cette chronologie inexorable permet d'écarter sans examen deux prétendus auteurs : le roi Robert le Pieux († 1031) et Hermann Contract, moine de Reichenau († 1054). Ceci fait, on demeure, comme précédemment encore, en présence de deux candidats, désignés par des témoignages littéraires qui demandent d'être discutés. Mais le cas est, cette fois, beaucoup meilleur ; et si, en fin de compte, quelque incertitude subsiste, c'est précisément parce que nos renseignements sont de part et d'autre assez circonstanciés pour qu'on hésite à prendre parti. Je dois avouer pourtant que la balance me paraît pencher fortement d'un côté.

Le pape Innocent III (1198-1216) est déclaré en termes exprès l'auteur de la Séquence par Ekkehard, le moine de Saint-Gall que nous connaissons déjà. Ekkehard est, pour lors, contemporain du fait qu'il signale⁶, et son récit, qui complète l'anecdote relative à l'Hymne, n'a plus rien d'in vraisemblable ; il met en scène, brièvement, Ulrich, abbé de Saint-Gall (1204-1220), confabulant avec le souverain pontife au sujet de l'illustre Notker. Nous

⁶ *Vita beati Notkeri*, § 30.

sommes informés d'ailleurs que l'abbé Ulrich, qui avait la faveur d'Innocent III, vint à Rome pour assister au concile du Latran en 1215. Le tout est de savoir si Ekkehard, biographe zélé, mais brouillon, n'a pas commis quelque erreur. Et qui en répondra ? Ne pourrait-on pas supposer, par exemple que le pape ait fait connaître la Séquence à Ulrich à l'occasion de la visite de celui-ci, qu'il la lui ait recommandée de quelque manière, et qu'ainsi, peu après, on ait admis le morceau à Saint-Gall, sous les auspices d'Innocent III ?

En dépit du doute qui plane sur la véracité du moine de Saint-Gall, on accepterait son dire assez volontiers, si, par un curieux hasard, une référence non moins nette, et contradictoire, ne nous était parvenue d'un Cistercien anglais, qui écrivait de même au commencement du XIII^e siècle. Cet auteur attribue formellement la « splendide séquence du Saint-Esprit » à « vénérable Maître Etienne de Langton, par la grâce de Dieu archevêque de Cantorbéry »⁷. La formule indique qu'Etienne, consacré par Innocent III lui-même à Viterbe en 1207, était encore régnant († 1228). Or l'archevêque de Cantorbéry eut des relations particulières avec l'Ordre de Cîteaux. L'anonyme anglais devait être renseigné de première main. Il fréquenta, aussi bien, les écoles parisiennes où le futur archevêque avait pris ses grades et professé avec éclat (1180-1206)⁸. C'est justement à Paris, dans les milieux universitaires, que la Séquence commença de se répandre, si l'on en juge par la tradition manuscrite.

⁷ Cf. Dom PITRA, *Spicilegium Solesmense*, III, 1855, p. 130. Sur le recueil en cause, on pourrait voir une récente étude de P. LEHMANN, *Mittelateinische Verse in Distinctiones monasticae et morales* (Munich, 1922), 28 p.

⁸ Voir l'admirable petit volume que M. le Professeur F. M. POWICKE a consacré récemment à ce personnage : *Stephen Langton* (Oxford, 1928) ; de tels ouvrages aérés et vivants, sont trop rares pour qu'on ne tienne pas à les mentionner, quand il s'en rencontre.

Bref, sans écarter absolument la donnée qui vient du moine de Saint-Gall, on est fort tenté de s'attacher plutôt à celle que nous livre le cistercien compatriote d'Etienne Langton. Mais il y a peut-être un moyen de les concilier. J'ai déjà insinué cet expédient. Le pape, lié probablement avec l'archevêque depuis leur rencontre à Paris sur les mêmes bancs en 1180, a pu recevoir des mains de son ami la « Séquence d'or », comme on désignait souvent au moyen-âge le *Veni sancte Spiritus*, et s'être chargé d'assurer sa fortune⁹. En toute hypothèse, l'histoire explique le succès qu'elle a obtenu et nous permet de retrouver son point de départ.

Diverses et semblables, l'Hymne et la Séquence nous arrivent ensemble, consacrées et vraiment sanctifiées par la foi d'une longue suite de générations chrétiennes.¹⁰

*

* *

⁹ Voir dans *The Month* (juin 1913, p. 602-616) une excellente étude du P.-H. THURSTON qui conclut dans le même sens.

¹⁰ Dans son livre qui reprend l'article de 1924, Dom Wilmart ajoute en appendice le texte latin des deux pièces latines : « J'ajoute ici le texte original d'après les éditions de G. M. DREVES et de Cl. BLUME – H. M. BANNISTER, *Analecta Hymnica*, L (1907), p. 193, et LIV (1914), p. 234 sq. On trouvera là l'indication des manuscrits et une liste respectable de variantes. A moins d'imprévu, ce texte demeurera longtemps solide, et je ne vois pas l'avantage d'en discuter tel ou tel point. »

Pour rendre la consultation de l'article plus facile, nous avons mis en regard le texte latin et la traduction française proposée par Dom Wilmart.

L'Hymne

I. Veni, Creator Spiritus,
Mentes tuorum visita,
Imple superna gratia
Quæ tu creasti pectora.

II. Qui Paraclitus diceris,

Donum Dei altissimi,
Fons vivus, ignis, caritas,
Et spiritalis unctio.

III. Tu, septiformis munere,
Dexteræ Dei tu digitus,
Tu rite promisso¹¹ Patris,
Sermone ditans guttura.

IV. Accende lumen sensibus¹²,

Infunde amorem cordibus,
Infirma nostri corporis
Virtute firmans perpeti.

I. Venez, ô Créateur, Esprit ;
L'âme des Vôtres visitez ;
De grâce céleste emplissez
Les cœurs que Vous avez
formés :

II. Vous que l'on nomme
Paraclet,
Don du Dieu qui est Très-Haut,
Eau vive, flamme, charité,
Et spirituelle onction ;

III. Vous, septiforme bienfait ;
Vous, doigt de la divine main ;
Vous qui, le Père ayant promis,
Dotez les bouches de discours.

IV. Eclairez notre entendement ;
Infusez l'amour en nos cœurs ;
L'infirmité de notre corps
Confirmez d'un pouvoir
constant.

¹¹ Littéralement : selon la promesse du Père (cf. Ac 2, 17 ; Joel 3, 1) ; « rite » ne fait que renforcer l'ablatif « promisso » (au lieu de « promissum », texte reçu).

¹² Le mot « sensibus » signifie certainement, d'après saint Ambroise (aux hymnes duquel la strophe entière est empruntée) : les sens intérieurs, c'est-à-dire les facultés intellectuelles.

V. Hostem repellas longius
Pacemque dones protinus¹³,
Ductore sic te prævio
Vitemus omne noxium.

[Da gaudiorum præmia,
Da gratiarum munera,
Dissolve litis vincula,
Astringe pacis fœdera.]¹⁴

VI. Per te sciamus, da, Patrem,
Noscamus atque Filium,
Te utriusque Spiritum
Credamus omni tempore.

[Deo Patri sit gloria,
Et Filio, qui a mortuis
Surrexit, ac Paraclito
In sæculorum sæcula.]

Præsta, Pater piissime,
Patrique compar Unice,
Cum Spiritu Paraclito
Regnans per omne sæculum.

V. Rejetez l'ennemi au loin ;
Donnez-nous une sûre paix ;
Nos pas ainsi par Vous guidés,
Que nous soyons saufs de tout
mal.

[Donnez-nous le prix de la joie,
Donnez-nous le présent des
grâces,
Rompez les liens des querelles,
Renforcez l'accord de la paix.]

VI. Par Votre grâce,
puissions-nous
Connaître le Père et le Fils.
Esprit de l'un et l'autre, en Vous
que notre foi dure à jamais.

[Gloire soit au Père Seigneur
Ainsi qu'au Fils ressuscité
De la mort, et au Paraclit
Dans les siècles éternels.]

¹³ « Protinus » a, vraisemblablement ici, ce sens un peu particulier : « continuellement ».

¹⁴ Plusieurs manuscrits allemands très anciens insèrent une nouvelle strophe entre la cinquième et la sixième [texte déplacé dans le tableau]. C'est là certainement une addition au texte primitif. Les idées exprimées sont en marge du développement, et la rime des quatre vers dénonce une main étrangère. Toute la strophe appartient, en effet, à une vieille hymne fériale : *Plasmator hominis Deus...* (Vêpres du vendredi).

Le texte traduit est celui que font connaître les plus anciens manuscrits. Ce texte, d'ailleurs, ne diffère de l'édition officielle que sur un petit nombre de points qui sont insignifiants. Il convient seulement de remarquer que la doxologie finale, attestée d'assez bonne heure en Italie, n'appartient pas à la rédaction originale. Celle-ci était complète en six strophes, la sixième tenant lieu, évidemment, d'une doxologie formelle.

Au point de vue du sens général, on peut dès lors distinguer deux parties, qui se trouvent être égales (I-III, IV-VI). La première strophe énonce le thème de la prière ; les deux suivantes rappellent ce qu'est le Saint-Esprit, le caractérisent, en énumérant les principaux noms qui servent à le désigner et qui expriment ses œuvres. Les trois dernières strophes reprennent l'invocation en détail. Il y aurait sans doute d'autres observations à faire ; elles ressortissent au commentaire du texte latin.

La traduction reproduit, autant qu'il était possible, le rythme de la strophe latine (quatenaire iambique, traditionnel dans l'Eglise depuis saint Ambroise) ; d'où, pour chaque membre, huit syllabes et la dernière masculine.

*

* *

La Séquence

I. Veni, Sancte Spíritus,
Et emítte cáelitus
Lucis tuæ rádium.

II. Veni, pater páuperum,
Veni, dator múnerum,
Veni, lumen córdium.

III. Consolátor óptime,
Dulcis hospes ánimæ,
Dulce refrigérium.

IV. In labóre réquies,
In æstu tempéries,
In fletu soláciium.

V. O lux beatíssima,
Reple cordis íntima
Tuórum fidélium.

VI. Sine tuo númine,
Nihil est in lúmíne¹⁵,
Nihil est innóxium.

VII. Lava quod est sórdidum,
Riga quod est áridum,
Sana quod est sáucium.

I. Venez, Esprit saint, et dardez
Du haut du ciel un rayon
De Votre lumière.

II. Venez, père des dépourvus ;
Venez, distributeur des dons ;
Venez, clarté des âmes.

III. Consolateur plein de bonté,
Doux habitant de notre cœur,
Fraîcheur délicieuse !

IV. Dans le labeur, tranquillité ;
Dans l'ardeur, adoucissement ;
Soulagement des peines !

V. O bienheureuse clarté,
Pénétrez jusqu'aux profondeurs
L'âme de Vos fidèles.

VI. Hors de Votre divinité,
Il n'y a rien qui soit clair,
Rien qu'on n'ait à craindre.

VII. Lavez toute sordidité ;
Arrosez toute aridité ;
Pansez toute blessure.

¹⁵ En suivant le texte officiel, on peut traduire : « Sans votre divin secours, / Il n'est en l'homme rien, [Nihil est in hómíne] / Rien qu'il n'ait à craindre. »

Dans *l'Année Liturgique*, Dom Guéranger glose plutôt qu'il ne traduit : « Si votre divin secours n'arrive pas à l'homme, il n'est rien en lui qui ne puisse lui devenir nuisible. »

VIII. Flecte quod est rígidum,
Fove quod est frígíidum¹⁶,
Rege quod est dévium.

IX. Da tuis fidélibus
In te confidéntibus
Sacrum septenárium.

X. Da virtútis méritum,
Da salútis éxitum,
Da perénne gáudium.

VIII. Faites fléchir toute
roideur ;
Rendez chaude toute froideur,
Droit tout vagabondage.

IX. Donnez à Vos pieux amis
Qui s'abandonnent tout à Vous
Le sacré septénaire ;

X. Donnez le prix de la vertu,
Donnez le terme du salut,
Donnez la paix durable.

¹⁶ Nombre de manuscrits font lire « *languidum* » : « Prenez soin de toute langueur ». « *Frigidum* », mieux attesté, s'harmonise mieux aussi avec le contexte et donne une meilleure rime.

Pour apprécier pleinement les mérites littéraires de cette belle Séquence, contemporaine des premières cathédrales gothiques, - la différence est notable, par exemple, avec le *Victimæ paschali laudes*, qui est une séquence composée au X^e siècle, - il est nécessaire de se reporter au texte latin, où le jeu des syllabes et des rimes est très apparent. Afin d'obtenir dans la version française quelque équivalence de ton, on a fait choix ici de deux membres à quatre pieds avec terminaison masculine, et réservé au dernier membre du tercet trois pieds seulement, avec une terminaison féminine. Ce n'est sans doute pas le mouvement, ni la sonorité de l'original. Mais il fallait tenir compte, en même temps, des exigences de la traduction.

Ce morceau limpide n'offre aucune difficulté. Pour un petit détail, on a suivi de préférence la leçon des manuscrits les plus autorisés : « *in lumine* » (VI^e), qui assure l'équilibre de la phrase et introduit une très belle idée (au lieu de « *in homine* », acceptable, je le reconnais volontiers, mais gauche et banal).

La prière est, pour ainsi dire, tout d'un jet : une supplication calme, tendre et pleine de foi, pour l'effusion des grâces qui donnent la vie aux cœurs qu'elles remplissent. A l'analyse, on s'aperçoit que les tercets se groupent deux à deux, sans que l'unité soit jamais rompue : l'appel, réitéré avec insistance (I-II) ; les qualités de l'unique « consolateur » (III-IV) ; la prière essentielle (V-VI) ; les bienfaits spécialement sollicités qui sont les manifestations diverses de la grâce (VII-VIII) ; la conclusion de la prière en vue de la vie éternelle (IX-X).

La simplicité de cette ardente supplication est plus manifeste encore, quand on observe que le thème a été fourni directement par la brève antienne qui précède la Séquence dans notre Missel : « *Venez, saint Esprit, remplissez le cœur de vos fidèles et allumez-y le feu de votre amour.* » La relation n'a pas besoin d'être prouvée, tant elle est claire ; même si la Séquence *Veni sancte* n'a pas toujours fait suite à l'antienne qui commence par les mêmes mots¹⁷.

¹⁷ Il n'est peut-être pas inutile d'indiquer que l'ancienne séquence authentique pour le jour de la Pentecôte était une admirable pièce du X^e siècle, au rythme

L'auteur s'est borné à donner plus d'ampleur et un tour gracieux aux termes mêmes qui constituent l'antienne¹⁸.

On pourrait donc dire que l'antienne a servi et sert encore de trait d'union entre l'Hymne et la Séquence. Elle procède de l'Hymne et la résume ; elle a inspiré la Séquence et en propose l'idée principale. La prière est au fond toujours la même, sous les formes variées, métriques ou rythmiques, simples ou recherchées, auxquelles l'Eglise a donné sa sanction : Daigne l'Esprit divin posséder ceux qui sont à Dieu par le Christ ! Puissent les fidèles recevoir la plénitude des dons qui leur sont destinés ! Enfin et pour tout résumer, que le miracle de la Pentecôte ne cesse de se réaliser !

A. WILMART

*

* *

* * *

complexe : *Sancti Spiritus assit nobis gratia*. - Dom Guéranger l'a reproduite et traduite dans *L'Année Liturgique, Temps pascal*, t. III (1920), p. 328. [Texte reproduit ci-après] - Chanté d'abord pendant l'octave de la fête, le *Veni sancte Spiritus* finit peu à peu par prendre la place principale. Ce succès fut consacré définitivement au XVI^e siècle. On sait que le Missel de saint Pie V n'a conservé, et ainsi légitimé, que cinq « proses ». Ce sont, avec la prose de la Pentecôte : le *Victimæ paschali* (Pâques), le *Lauda Sion* (Fête-Dieu), le *Dies iræ* (messe des Défunts), le *Stabat mater* (fête des Sept-Douleurs de Notre-Dame). Et c'est fort peu assurément, un très faible souvenir d'une immense littérature qui fit la joie des chrétiens du rit latin, depuis le X^e siècle jusqu'au XVI^e siècle. Pourtant, ces cinq morceaux ensemble suffisent à représenter le genre et ses principaux développements.

¹⁸ L'antienne elle-même n'est pas très ancienne. Je ne saurais dire si on la trouve, sous la forme abrégée que j'ai transcrite, avant le XIII^e siècle. Mais il est sûr qu'elle existait au XII^e, et vraisemblable qu'on la connaissait déjà au siècle précédent, sous la forme complète que voici et qui s'explique à merveille : « *Veni sancte Spiritus. Reple tuorum corda fidelium et tui amoris in eis ignem accende : qui per diversitatem linguarum cunctarum gentes in unitatem fidei congregasti. Alleluia alleluia.* »

COMPLEMENTS

A propos de l'hymne VENI CREATOR SPIRITUS¹⁹

« Elle est attribuée très généralement à Raban Maur, auteur d'un recueil de Carmina et a été composée très vraisemblablement après le synode qui eut lieu en 809 à Aix-la-Chapelle et où fut débattue la question du « Filioque ». C'est sans doute une allusion à cette formule qu'on peut repérer à la sixième strophe : « Per Te sciamus da Patrem, noscamus atque Filium, Te utriusque Spiritum credamus omni tempore » : « que nous croyions en Toi, l'Esprit (qui procède) de l'un et de l'autre ».

- PL, CXII, 1657.

- S.C. Pimont, *Les hymnes du bréviaire romain*, III, 125-143.

- P. Paris, *Les hymnes de la liturgie romaine*, 1954, p. 105-109.

- H. Landsberg, *Der Hymnus Veni Creator Spiritus*, coll. *Abhandlungen der rheinische Westphalische Akad. der Wiss.*, 64, Opladen 1979.

- A. Lentini (éd.), *Te decet hymnus. L'Innario della Liturgia horarum*, Rome, 1984, p. 130.

- A. Michel, « La poétique du Saint Esprit. A propos du Veni Creator Spiritus », dans *La vie spirituelle*, 710, mai-juin 1994, p. 321-333.

A propos de la séquence VENI SANCTE SPIRITUS²⁰

- C. O. Dreves, *Anal. Hymnica Medii Aevi*, X, Leipzig 1908, p. 32, 122.

- *Enc. catt.*, XII, 1231.

¹⁹ D'après l'article « Veni Creator Spiritus », encyclopédie *Catholicisme*, t. XV, fascicule 72, 1999, col. 831-832.

²⁰ D'après l'article « Veni Sancte Spiritus », encyclopédie *Catholicisme*, t. XV, fascicule 72, 1999, col. 832.

L'ANCIENNE SEQUENCE DE PENTECOTE

1. Sancti Spiritus adsit nobis gratia.	1. Que la grâce de l'Esprit-Saint daigne nous assister !
2. Quæ ²¹ corda mea sibi faciat habitaculum. Expulsis inde cunctis vitiis spiritabilis.	2. Qu'elle fasse de nos cœurs son habitation, Qu'elle en expulse les vices de notre esprit.
3. Spiritus alme Illustrator hominum, Horridas nostræ mentis purga tenebras.	3. O vous qui éclairez les hommes, Esprit plein de bonté, Chassez les sombres ténèbres qui attristent notre âme.
4. Amator sancte sensorum semper cogitatum, Infunde unctionem tuam clemens meis sensibus.	4. Vous qui êtes l'ami des sages pensées, bon et saint, Répandez votre onction dans nos âmes.
5. Tu purificator omnium flagitiorum Spiritus. Purifica nostri ²² oculus interioris hominis.	5. O Esprit, c'est vous qui nous purifiez de tous nos péchés. Purifiez en nous l'œil de l'homme intérieur,

²¹ « Quæ » ou « qui » ; j'ai choisi la leçon correspondant à la traduction de Dom Guéranger.

²² « Nostri » ou « mei » : j'ai choisi la leçon correspondant à la traduction de Dom Guéranger.

6. Ut videri supremus Genitor
possit a nobis,
Mundi cordis quem soli cernere
possunt oculi.

7. Prophetas tu inspirasti ut
præconia Christi præcinnissent
incluta.

Apostolos confortasti ut
trophæum Christi per totum
mundum veherent.

8. Quando machinam per
Verbum suum fecit Deus cæli,
terræ, marium,
Tu super aquas faturus eas
numen tuum expandisti Spiritus.

9. Tu animabus vivificandis
aquas fœcundas.
Tu aspirando das spiritales esse
homines.

10. Tu divisum per linguas
mundum et ritus adunasti,
Domine.

Idolatrias ad cultum Dei revocas,
Magistrorum optime.

6. Afin que nous puissions un
jour contempler le Père
suprême,
Qu'il n'est donné de voir qu'à
ceux qui ont le cœur pur.

7. C'est vous qui avez inspiré les
Prophètes, et leur avez fait
célébrer d'avance les louanges
du Christ.

Vous avez fortifiée les Apôtres
pour élever le trophée du Christ
par le monde entier.

8. Lorsque Dieu, par son Verbe,
créa le ciel, la terre et la mer,
Vous fîtes planer votre divinité
sur les eaux pour les féconder, ô
Esprit !

9. Maintenant vous donnez à ces
eaux la vertu de vivifier les
âmes.
Votre souffle rend les hommes
spirituels.

10. Le monde divisé en diverses
langues et en divers cultes, vous
l'avez réuni en un seul, ô
Seigneur !

O Docteur rempli de bonté, c'est
vous qui avez rappelé les
idolâtres au culte du vrai Dieu.

<p>11. Ergo nos supplicantes tibi exaudi propitius, Sancte Spiritus. Sine quo preces omnes cassæ creduntur et indignæ Dei auribus.</p> <p>12. Tu qui omnium sæculorum sanctos tui numinis docuisti, instinctu amplectendo, Spiritus !</p> <p>Ipse hodie Apostolos Christi donans munere insolito et cunctis inaudito sæculis.</p> <p>13. Hunc diem gloriosum fecisti.</p> <p>14. Sancti Spiritus adsit nobis gratia.</p>	<p>11. Daignez donc, Esprit-Saint, exaucer nos supplications.</p> <p>Sans vous toutes nos prières seraient vaines et indignes de monter jusqu'à l'oreille de Dieu.</p> <p>12. C'est vous qui, par vos divines caresses, avez instruit et dirigé les saints dans tous les siècles, ô Esprit !</p> <p>Décorant aujourd'hui les Apôtres de dons nouveaux et inconnus aux âges précédents.</p> <p>13. Vous avez rendu ce jour glorieux à jamais.</p> <p>[14. Que la grâce de l'Esprit-Saint daigne nous assister !]</p>
--	---

*Mentes nostras,
quæsumus, Dómine,
Paráclitus, qui a te procedit, illúminet :
et indúcat in omnem,
sicut tuus promísit Fílius, veritátem :
Qui tecum vivit... in unitáte eiúsdem.*

*Que l'Esprit de vérité, Seigneur,
qui vient d'auprès de vous,
illumine nos âmes,
et comme votre Fils l'a promis,
qu'il nous mène à la vérité tout entière.*

(Missale Romanum 1962,
feria IV Quatuor Temporum Pentecostes)